

FICHE PROJET

Intitulé du projet :

PROPOSER AUX HABITANTS DE COARAZE UN ACCES A INTERNET NORMAL A L'HORIZON 2016

Etat des lieux / problématique :

Aujourd'hui, la commune de Coaraze dépend du répartiteur* situé Place Sainte-Catherine (cf Annexe 1), excepté les habitants situés sur la Route du Soleil entre Bendejun et Coaraze, environ jusqu'à l'embranchement de la route du Jouncas (donnée à compléter exactement, soit 18% des logements), qui sont raccordés au répartiteur de Bendejun (NRA BEN06) et qui ne sont donc pas concernés ici car ce répartiteur est déjà opticalisé (ils bénéficient d'une connexion de 20 mégas conforme à leur offre – cf Annexe 2).

Tous les habitants dépendant du répartiteur de Coaraze devraient pouvoir bénéficier d'une offre commerciale garantissant un débit de 20 mégas. Cependant, comme le répartiteur de Coaraze est relié par un lien de collecte en cuivre** (il n'est donc pas opticalisé, comme celui de Bendejun par exemple) au reste du réseau. Les débits commerciaux sont donc moindres à la source (8 mégas) ce qui est déjà en dessous des offres commerciales traditionnelles***.

Néanmoins, le problème ne se limite pas à cette donnée : le lien cuivre est très vite saturé car le débit est sous dimensionné par rapport au nombre d'utilisateurs.

C'est pour cela que la plupart des habitants constatent des problèmes de lenteur voir des coupures aux heures de pointe, et cela ne pourra qu'empirer car l'utilisation d'internet augmente avec le temps (nouveaux abonnés, dématérialisation des services...) mais pas l'offre. En 2010, lors de la création du répartiteur de Coaraze, la saturation n'était pas « critique » alors qu'aujourd'hui nous avons souvent moins d'1 méga par ligne. Je ne connais pas exactement les débits déployés pour notre répartiteur, mais il est au maximum de 40 mégas (la technologie utilisée par Orange dans les collectes cuivre est celle de l'EFM d'Actélis – Eternet on the First Mile – qui permet une bande passante de 20 à 40 mégas, donc à préciser pour notre répartiteur). Ce qui signifie que tous les utilisateurs du village se partagent maximum 40 mégas. Le constat est rapide 350 lignes (donnée SDDAN), 40 mégas en tout. En admettant que 50 % des lignes aient un abonnement internet et que parmi celles-ci, seulement 25 % l'utilise simultanément, cela donne 0.91 méga par foyer ($350 \times 50\% = 175 \times 25\% = 43.75$; $40/43.75 = 0.91$), ce qui est extrêmement insuffisant (malgré une estimation optimiste !). Nous sommes bien loin des 8 mégas (et encore plus loin des 20, et tout cela pour le même prix). C'est ce que l'on appelle la saturation d'un répartiteur, d'ailleurs bien connue par les opérateurs. (Cf Annexe 3 : Extrait SDDAN 2014).

Dans les faits, le seul besoin de consulter ses mails est une épreuve aux heures d'affluence, et je ne parle pas de services vidéo ou musicaux qui demandent 10 fois plus de débits au minimum. Il ne faut pas non plus espérer utiliser la connexion à plusieurs dans un même logement (!). Que ce soit pour les professionnels, qui ont besoin de connexions « disponibles » notamment aux heures de pointe, pour les services publics ou pour les habitants qui souhaitent échanger, naviguer, télécharger, regarder des vidéos... etc, cette situation ne peut plus durer. Cela devient une priorité, cela revêt des enjeux sociaux et économiques.

Un plan de déploiement optique complet (c'est-à-dire de la fibre optique qui remplace tout le réseau cuivre pour des débits de plusieurs centaines de mégas) est prévu dans l'ensemble du département mais uniquement à l'horizon 2020-2021, et plus encore s'il y a du retard. Coaraze n'est pas prévu dans la

première tranche qui se déroule de juin 2016 à fin 2018 (cf Annexe 4), et bien que d'autres communes soient dans cette première phase alors que leurs répartiteurs sont déjà opticalisés (excepté Peille).

En attendant, le débit de Coaraze est aujourd'hui encore au niveau des offres proposées dans les années 90. Et cela ne peut que s'empirer dans les mois qui viennent, augmentant encore la fracture numérique actuelle et isolant complètement les utilisateurs d'internet pour 4 longues années au minimum.

Proposition de solution envisageable :

Il serait souhaitable pour tous les utilisateurs du village, de faire installer une ligne de collecte optique, sur la demande de la commune, entre Bendejun et le répartiteur de Coaraze, ce qui aurait pu être réalisé dès son installation en 2010 (installation qui a coûté 70 000 euros). Cette ligne de collecte optique permettrait que l'on puisse utiliser « normalement » internet, donc une connexion adsl2+ standard de 20 mégas pour chaque abonné sans saturation, jusqu'à la mise en place du projet départemental SDDAN qui vise des débits 5 fois plus élevés à minima (100 mégas et plus) à l'horizon 2020, et qui consistera à amener la fibre à chaque foyer. L'installation de la collecte optique seule, sur l'initiative de la commune, pourrait se faire bien plus rapidement et devrait à priori être peu coûteuse (par rapport à l'installation initiale du répartiteur en 2010). En effet il existe des fourreaux appartenant à Orange sous la route du Soleil (cf annexe 5), ce qui signifie que les « travaux » ne nécessitent pas ou très peu de génie civil mais seulement l'achat et la pose de fibre optique entre Bendejun et Coaraze (environ 4.8 km). C'est-à-dire la partie la plus rapide et la moins chère. Il est donc souhaitable et tout à fait possible de réaliser cette installation dans les mois à venir.

Il serait également bien de tenir tous les habitants informés des avancées concernant le village, que ce soit sur la présente demande, ou sur le long terme concernant la mise en œuvre du SDDAN, par le biais du site web du village et de So portal par exemple. Car à ce jour, nous n'avons que très peu d'informations en dehors de l'échéance donnée par le département alors que notre utilisation d'internet est très compromise.

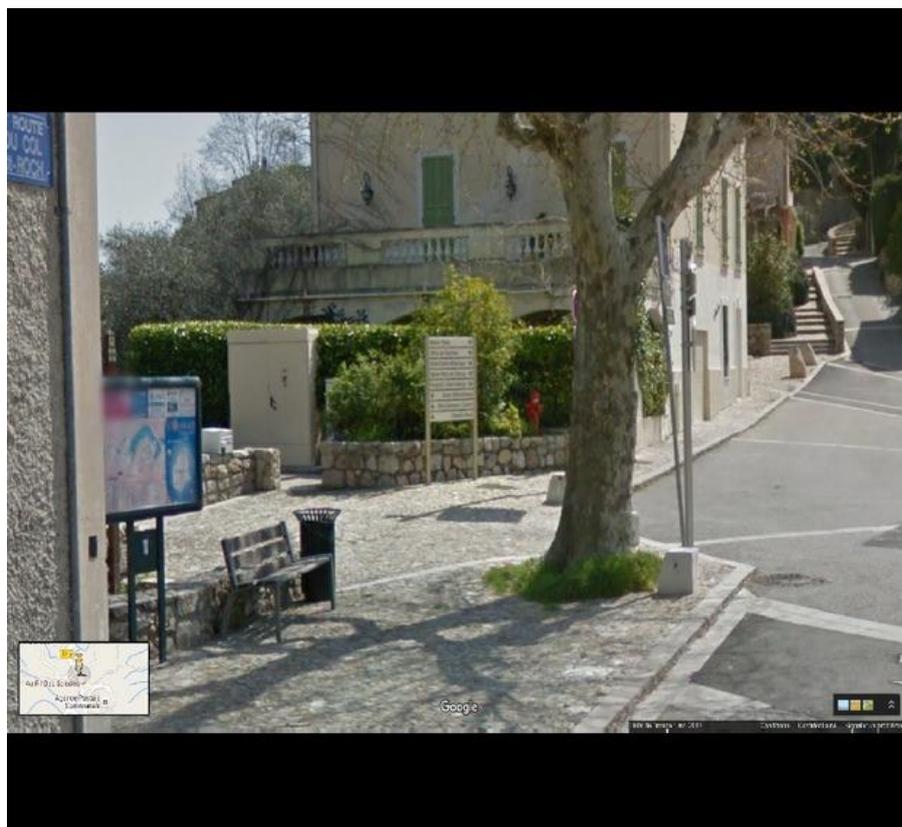
* NRA-ZO (Nœud de Raccordement des Abonnés - Zone d'Ombre) CZO06 mis en place en 2010 pour permettre aux habitants des « zones d'ombres » de bénéficier d'une ligne.

** *Chaque répartiteur est normalement relié par un réseau de collecte optique à la boucle nationale, ce qui permet d'éviter aux NRA d'être saturés et de répondre à la demande. Par exemple, pour un NRA de 1.000 lignes, le débit de la collecte optique est dimensionné pour alimenter au débit maximal 50% des personnes au même moment. Cela n'est rendu possible que par une collecte optique (fibre optique), technologie utilisée aujourd'hui dans la totalité des répartiteurs (les exceptions du département 06, en raison de leurs liens de collecte cuivre, sont Peille, Coaraze, Esteron/Le Broc, Daluis et Rigaud/Lieuche, dont les NRA-ZO présentent les taux de saturation les plus importants –source Orange SDDAN-2014 – cf ANNEXE 2)*

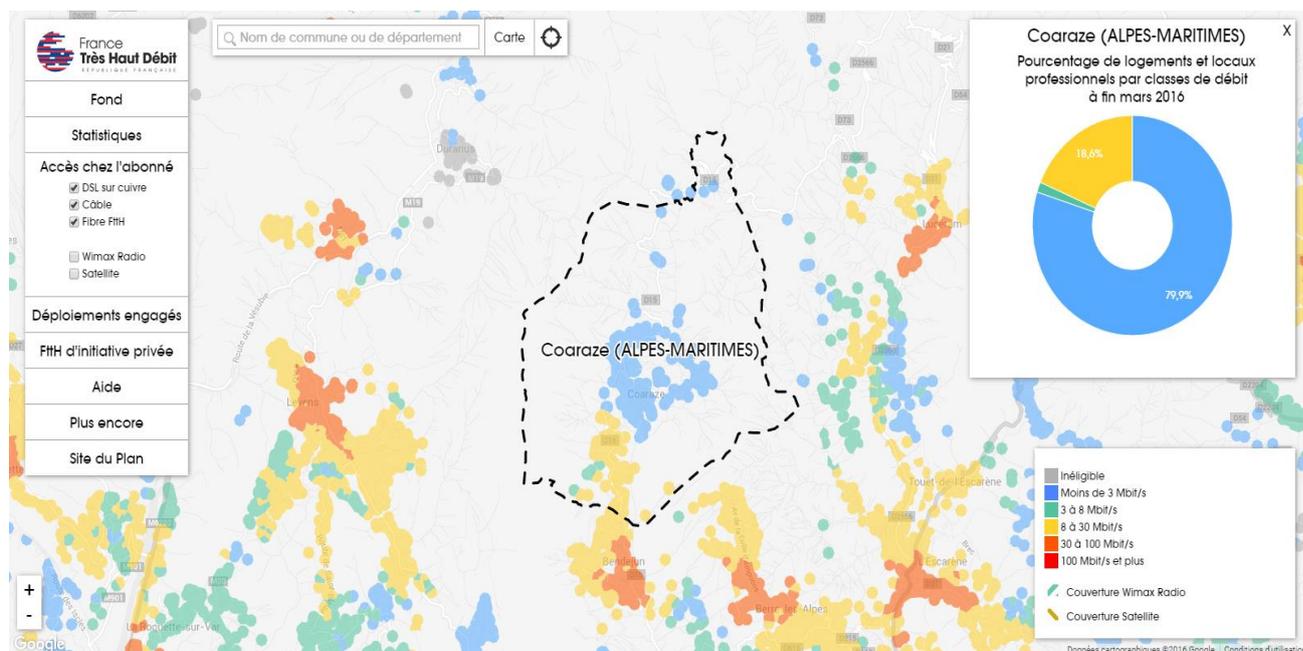
*** *Pour rappel : la technologie ADSL2+ permet un débit asymétrique de téléchargement (descendant) de 20 mégas et de partage (montant) de 1 méga à la source (c'est-à-dire à un mètre du répartiteur). Le débit dépend ensuite de la distance de l'abonné par rapport au répartiteur jusqu'à l'atténuation totale du signal au-delà des 6 km.*

Données Coaraze : 816 habitants (2013), 523 logements, 338 ménages (2012) et 350 lignes (2014).

ANNEXE 1 : Répartiteur de la Place Sainte-Catherine



ANNEXE 2 : Extrait Observatoire France Très Haut Débit – mars 2016



Commentaires : On remarque ici que les habitants situés sur une partie de la route du Soleil (en jaune) bénéficient d'une connexion normale car ils sont reliés au répartiteur de Bendejun. Ils représentent 18 % des logements seulement. Coaraze a en conséquence le plus mauvais accès internet du pays des Paillons.

ANNEXE 3 : Extrait SDDAN 06 2014 (Schéma Directeur Départemental d'Aménagement Numérique du 06) : questions posées par le SICTIAM aux opérateurs privés sur les priorités

Le raccordement optique des NRAZO restant raccordés en cuivre pourrait être envisagé. Pourriez-vous nous préciser dans quelles conditions vous pourriez être client des liens de collecte optique déployés ?

Pour Orange :

Nous souhaitons que les NRAZO raccordés en cuivre puissent être opticalisés au plus tôt.
Nous attirons l'attention du Conseil Général sur le fait que depuis de longs mois, les liens cuivre supportant les NRAZO de **Peille, Coaraze, Esteron/Le Broc, Daluis et Rigaud/Lieuche** sont ceux présentant les taux de saturations les plus importants et devraient être ainsi être priorités dans ce cadre.

Pour SFR :

Cette opération donne un avantage concurrentiel aux opérateurs qui ont déjà installé leurs équipements actifs au sein de ces NRA ZO (leur investissement est revalorisé). La clientèle pourrait être envisagée si le dispositif est concurrentiellement équitable et si, par ailleurs, il s'agit d'un dispositif rentable.

ANNEXE 4 : EXTRAIT du dossier de presse pour le lancement du Plan TDH par le CG06 en mai 2016

La 1^{ère} vague de déploiements, dont le démarrage sur le terrain est prévu pour juin 2016, impactera progressivement et à différents niveaux 24 communes : Auvare, Blausasc, Breil-sur-Roya, Cantaron, Contes, Châteauneuf-Villevieille, l'Escarène, Lantosque, Lucéram, La-Bollène-Vésubie, Malaussène, Massoins, Peille, Puget-Rostang, Puget-Théniers, Peymeinade, Roquebillière, Saint-Cézaire-sur-Siagne, Saint-Martin-Vésubie, Saint-Vallier-de-Thiery, Thiéry, Touët-de-l'Escarène, Touët-sur-Var et Villars-sur-Var.

À mi-temps du projet (fin 2018), l'objectif est d'avoir rendu raccordables 35 235 prises, 1 554 entreprises de la zone publique (une sur 2) et 390 sites publics (57 % des sites recensés).

Commentaires : Coaraze n'est pas prévu pour la première phase de juin 2016 à fin 2018..

ANNEXE 4 : EXTRAIT du SDDAN : infrastructure d'accueil des câbles optiques.

Infrastructures d'accueil des câbles optiques

CC Pays des Paillons



Sources : SICTIAM, Orange, TACTIS, Citeef
Méthodologie et cartographie TACTIS

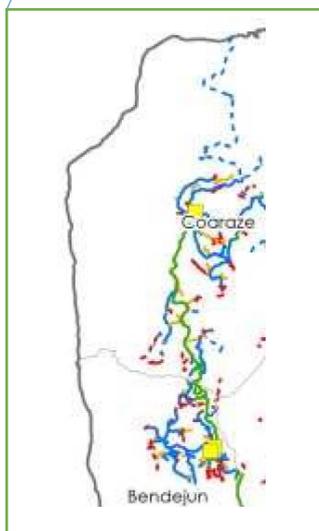
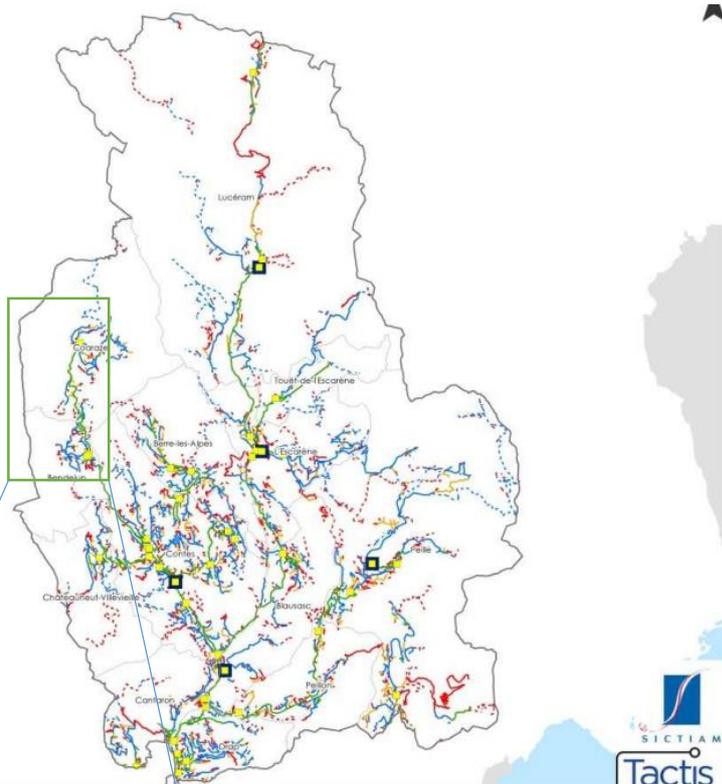
- NRO
- PM

Infrastructures d'accueil :

- Fourreaux Orange
- Façade / Adduction immeuble
- Aérien Orange
- Aérien ERDF
- Génie civil

Type de desserte :

- Habitat regroupé
- Habitat isolé
- Périmètre hors étude
- Contours EPCI



Commentaires : Il existe déjà un fourreau orange dans la route du Soleil (en vert) entre Bendejun et Coaraze.